



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR2610004

APPELLATION DU SITE

Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR2610004

1.3 Appellation du site

Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre

1.4 Date de la première compilation

30/09/1986

1.5 Date d'actualisation

31/07/2005

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du premier arrêté (JO RF) :	26/10/2004
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	23/03/2018
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS :	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	Pas de données
pSIC : Dernière évolution :	30/01/2006
SIC : Première publication au JO UE :	Pas de données
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	Pas de données
ZSC : Premier arrêté :	Pas de données
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	Pas de données
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	Pas de données

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :3.01667°

Latitude :47.175°

2.2 Superficie

14086 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR26	26	Bourgogne
FR24	24	Centre

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
58	Nièvre	58
18	Cher	42

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
18007	APREMONT-SUR-ALLIER	Oui
18012	ARGENVIERES	Oui
18020	BANNAY	Oui
18025	BEFFES	Oui
18026	BELLEVILLE-SUR-LOIRE	Oui
18032	BOULLERET	Oui
58044	CELLE-SUR-LOIRE	Oui
58051	CHALLUY	Oui
18049	CHAPELLE-MONTLINARD	Oui
58059	CHARITE-SUR-LOIRE	Oui
58072	CHEVENON	Oui
58086	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	Oui
18074	COUARGUES	Oui
18075	COURS-LES-BARRES	Oui
18082	CUFFY	Oui
58117	FOURCHAMBAULT	Oui
58121	GARCHIZY	Oui
58124	GERMIGNY-SUR-LOIRE	Oui
58126	GIMOUILLE	Oui
18110	HERRY	Oui
58134	IMPHY	Oui
18118	JOUET-SUR-L'AUBOIS	Oui
58138	LANGERON	Oui
18125	LERE	Oui
58144	LIVRY	Oui

58155	MARCHE	Oui
18139	MARSEILLES-LES-AUBIGNY	Oui
58158	MARS-SUR-ALLIER	Oui
58160	MARZY	Oui
18146	MENETREOL-SOUS-SANCERRE	Oui
58164	MESVES-SUR-LOIRE	Oui
18155	MORNAY-SUR-ALLIER	Oui
58187	MYENNES	Oui
18164	NEUVY-LE-BARROIS	Oui
58193	NEUVY-SUR-LOIRE	Oui
58194	NEVERS	Oui
58215	POUILLY-SUR-LOIRE	Oui
58225	SAINCAIZE-MEAUCE	Oui
58238	SAINT-ELOI	Oui
18220	SAINT-LEGER-LE-PETIT	Oui
18233	SAINT-SATUR	Oui
18241	SANCERRE	Oui
58273	SAUVIGNY-LES-BOIS	Oui
58278	SERMOISE-SUR-LOIRE	Oui
18257	SURY-PRES-LERE	Oui
18262	THAUVENAY	Oui
58295	TRACY-SUR-LOIRE	Oui
58298	TRONSANGES	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (58%)

Continentale (42%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la

colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C		
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A193	Sterna hirundo			r	60	160	p	P	G	C	B	C	B
B	A195	Sterna albifrons			r	50	100	p	P	G	B	B	C	B
B	A196	Chlidonias hybridus			c			i	P	DD	D			
B	A197	Chlidonias niger			c			i	P	DD	D			
B	A229	Alcedo atthis			r	20	30	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	Dryocopus martius			r	15	35	p	P	M	D			
B	A246	Lullula arborea			p			i	P	DD	D			
B	A338	Lanius collurio			r			i	P	DD	D			
B	A005	Podiceps cristatus			w	1	33	i	P	DD	D			
B	A017	Phalacrocorax carbo			w	103	533	i	P	G	B	B	C	B
B	A023	Nycticorax nycticorax			r	15	60	p	P	M	C	B	C	B
B	A025	Bubulcus ibis			w	0	44	i	P	M	C	B	C	B
B	A026	Egretta garzetta			r	10	20	p	P	M	C	B	C	B
B	A027	Egretta alba			w	20	70	i	P	M	C	B	C	B
B	A027	Egretta alba			c	35	190	i	P	M	B	B	C	B
B	A028	Ardea cinerea			w	12	81	i	P	P	D			
B	A030	Ciconia nigra			c	0	10	i	P	M	C	B	C	B
B	A031	Ciconia ciconia			r	17	17	p	P	M	C	B	B	B
B	A031	Ciconia ciconia			c	1	70	i	P	M	B	B	B	B
B	A036	Cygnus olor			w	2	38	i	P	P	D			
B	A041	Anser albifrons			w	4	18	i	P	P	D			
B	A043	Anser anser			w	0	154	i	P	P	D			

B	A050	Anas penelope			w	0	130	i	P	P	D			
B	A051	Anas strepera			w	0	27	i	P	P	D			
B	A052	Anas crecca			w	3	1046	i	P	P	D			
B	A053	Anas platyrhynchos			w	592	1732	i	P	P	D			
B	A054	Anas acuta			w	0	8	i	P	P	D			
B	A056	Anas clypeata			w	0	13	i	P	P	D			
B	A059	Aythya ferina			w	0	31	i	P	P	D			
B	A061	Aythya fuligula			w	0	18	i	P	P	D			
B	A067	Bucephala clangula			w	0	13	i	P	P	D			
B	A072	Pernis apivorus			r			i	P	DD	D			
B	A072	Pernis apivorus	X		c			i	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans			r			i	P	DD	D			
B	A073	Milvus migrans	X		c			i	P	DD	D			
B	A074	Milvus milvus			w			i	C	DD	B	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	X		c	50	200	i	P	M	B	B	C	B
B	A080	Circaetus gallicus			r	0	1	p	P	M	D			
B	A080	Circaetus gallicus	X		c			i	P	DD	D			
B	A094	Pandion haliaetus	X		c	50	250	i	P	M	B	B	C	B
B	A098	Falco columbarius			w			i	P	DD	D			
B	A103	Falco peregrinus			w			i	P	DD	D			
B	A125	Fulica atra			w	0	107	i	P	P	D			
B	A127	Grus grus			w	1048	5340	i	P	P	B	B	C	B
B	A127	Grus grus			c	20	500	i	P	P	A	B	C	B
B	A132	Recurvirostra avosetta			c			i	P	DD	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus			r	10	30	p	P	P	C	B	C	B
B	A133	Burhinus oedicnemus			c	100	100	i	P	M	C	B	C	B
B	A136	Charadrius dubius			r	100	290	p	P	M	B	B	C	B
B	A136	Charadrius dubius			c			i	P	DD	B	B	C	B
B	A140	Pluvialis apricaria			w	0	2000	i	P	DD	D			
B	A142	Vanellus vanellus			w	0	3129	i	P	M	D			
B	A142	Vanellus vanellus			r			i	P	DD	D			
B	A142	Vanellus vanellus			c			i	P	DD	D			

B	A151	Philomachus pugnax			w			i	P	DD	D			
B	A153	Gallinago gallinago			w	0	24	i	P	P	D			
B	A160	Numenius arquata			w	0	82	i	P	M	C	B	C	B
B	A160	Numenius arquata			r	1	5	p	P	M	D			
B	A160	Numenius arquata			c	50	150	i	P	M	D			
B	A162	Tringa totanus			c			i	P	DD	D			
B	A164	Tringa nebularia			c			i	P	DD	D			
B	A165	Tringa ochropus			w	0	12	i	P	P	D			
B	A165	Tringa ochropus			c			i	P	DD	D			
B	A168	Actitis hypoleucos			r	3	9	p	P	M	C	B	C	B
B	A168	Actitis hypoleucos			c			i	P	DD	B	B	C	B

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D	E
B		Merops apiaster					i	P							

B		Riparia riparia			200	1000	p	P								
B		Lanius senator					i	P								

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d’oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d’introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l’espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n’est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l’abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l’espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d’habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1%
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	31%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17%
N14 : Prairies améliorées	4%

N15 : Autres terres arables	4%
N16 : Forêts caducifoliées	2%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
N26 : Forêts (en général)	20%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Ce site Natura 2000 d'orientation nord-sud inclut les deux rives de la Loire sur un linéaire d'environ 80 Km et les deux rives de l'Allier sur environ 20 kilomètres dans le département de la Nièvre et du Cher. Il appartient majoritairement au secteur dit de la « Loire moyenne » qui s'étend du Bec d'Allier à Angers. Cet ensemble est également nommé « Loire des îles ». La rencontre de la Loire et de l'Allier se traduit pas une modification important de la morphologie fluviale de la Loire.

Du point de vue des milieux, le corridor fluvial se caractérise par une mosaïque de milieux (landes sèches à humides, pelouses sableuses, grèves, boisements alluviaux de bois tendres et/ou de bois durs) générant une importante biodiversité, tant animale que végétale.

Facteurs d'évolution naturelle :

- Les fortes crues de printemps font fluctuer le succès de la reproduction des Sternes, Oedicnème et Martin-pêcheur, espèces qui se sont adaptées naturellement en étalant sur plusieurs années leurs stratégies de renouvellement de population.
- Par contre, suite aux modifications du régime hydraulique et après l'arrêt du pâturage, les habitats ouverts se boisent spontanément et progressivement. Si cette évolution générale favorise les espèces forestières, elle condamne les oiseaux inféodés aux surfaces de graviers, aux pelouses, aux prairies et aux zones humides des annexes de la Loire et de l'Allier.

Facteurs d'évolution liés aux activités humaines :

- La fréquentation des bords de la Loire et de l'Allier pour la pêche et la chasse est ancienne et, du fait des dates de pratique, n'affecte pas la reproduction des Sternes. Par contre, l'usage grandissant de la rivière par les loisirs (canoë...), avec parfois une circulation motorisée, multiplie les risques de dérangement notamment au début de l'été, période sensible en cas de ponte après des crues printanières.
- Malgré un changement récent de politique d'aménagement, les travaux lourds comme les barrages ou les enrochements de berge, les extractions dans le lit mineur, en amont comme en aval, ont altéré les conditions d'écoulement de la Loire et de l'Allier. La qualité des habitats vitaux pour les espèces d'oiseaux inféodées à la rivière s'en trouve compromise et dépend de travaux réguliers (déboisements des grèves par exemple).
- Les boisements naturels de bord de cours d'eau (ripisylves) sont encore bien conservés ; il faut veiller à limiter leur remplacement par des peupleraies ou leur défrichement à des fins agricoles.
- Les pelouses sèches sur sol sableux ou les prairies fraîches sur sols hydromorphes régulièrement soumises aux inondations sont exploitées traditionnellement par le pâturage extensif. L'évolution de ces dernières décennies montre d'une part un abandon des parcelles les plus ingrates, qui sont gagnées par les buissons ou sont boisées en peupliers, d'autre part une intensification des pratiques, par mise en culture. Dans les deux cas, les habitats sont moins

favorables aux oiseaux de la directive.

4.2 Qualité et importance

En termes de nidification, le site présente un intérêt ornithologique remarquable puisqu'au moins 12 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux viennent s'y reproduire à la belle saison. Ce sont en particulier plusieurs dizaines de couples de Sternes naines de Sternes pierregarin qui nichent en colonies sur les îlots du lit mineur.

Le site inclut par ailleurs des secteurs de prairies qui constituent des milieux de vie essentiels pour la Pie-grièche écorcheur, espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux.

Quant aux phénomènes migratoires, le site est un axe privilégié de migrations pour de nombreuses espèces, en particulier des espèces aquatiques, mais un certain nombre de rapaces et de petits passereaux sont également réguliers et communs au passage. Trois espèces sont plus particulièrement remarquables au regard de leurs effectifs : la Grue cendrée (effectifs estimés à plusieurs dizaines de milliers d'individus), le Balbuzard pêcheur (50 à 250 individus) et le Milan royal (50 à 200 individus). Cette caractéristique du site renforce encore la proposition d'extension à l'ensemble du linéaire de la Loire et de l'Allier.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
H	J02.02	Extraction de sédiments (vase, ...)		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I

M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A09	Irrigation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	C01.01.02	Extraction des matériaux de plage		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E02.01	Usine		I
M	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surféquentation		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A05.01	Elevage		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	K01.01	Erosion		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public fluvial	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

Roche, J. et al (1993) Diversité et valeur patrimoniale des peuplements d'oiseaux nicheurs de la Loire sur l'ensemble du cours. 55p.

SOBA Nature Nièvre (1994) Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre. 191p.

Conseil Aménagement Espace Ingénierie (2004) Etude complémentaire sur les ZICO AE01, CE20, CE21 et CE17. Définition d'un périmètre pour une future ZPS sur la Loire et l'Allier en régions Centre et Bourgogne. 42p. + cartes + annexes.

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	5%
32	Site classé selon la loi de 1930	15%
36	Réserve naturelle nationale	13%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	1%
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	5%
55	Réserve de pêche	5%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé du Bec d'Allier	*	15%
38	APPB de l'île aux sternes de Nevers	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'Espace naturels de la région Centre-Val de Loire

Adresse : 44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Courriel : florence.delaroche@cen-centrevalde Loire.org

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien :
		http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0510861&DOCBASE=IFD_SIDE
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Logiciel Mapinfo. Numérisation du périmètre sur fond orthophoto de l'IGN.